

La Caravane des Sports

Des vacances sportives, ludiques et gratuites pour les jeunes de la Vienne.



La Caravane des Sports sillonne les routes de la Vienne pour proposer aux jeunes de passer une journée sportive et ludique. Comment ? En mettant à leur disposition des animations gratuites qui leur feront découvrir de nouvelles pratiques sportives.

La Caravane des Sports d'été fait étape dans une quinzaine de communes. En cours d'année scolaire, elle reprend la route pendant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps.

Les dates et lieux de la Caravane des Sports sont transmises au fur et à mesure des saisons.

Des animations diversifiées et encadrées

- Une journée de détente conviviale et de découverte sportive.
- La diversité des animations avec 22 disciplines : badminton, basket-ball, boxe éducative, escalade, escrime, golf, gymnastique, hockey sur gazon, korfbal, molykky, secourisme, sport paralympique, tennis de table, vince-pong, washer, et sur quelques étapes athlétisme, football, judo, karaté, rugby, tir à l'arc et volley-ball.
- Une animation professionnelle par les éducateurs sportifs du Département et des Comités Sportifs départementaux.

En 2020, 1 098 jeunes ont participé aux ateliers de la Caravane des Sports. Et vous ?

Comment participer ?

Votre enfant a entre 8 ans et 16 ans ?

- Inscrivez-le aux ateliers le jour-même de l'étape de la Caravane des Sports dans votre commune sur place, de 10h à 11h et de 13h30 à 14h30.
- Aucune condition de résidence n'est exigée.
- Les animations sont ouvertes de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
- Le matériel sportif est mis à disposition des participants, néanmoins il est nécessaire de prévoir une tenue adéquate (baskets).
- Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Participation des groupes

- Les ateliers sont accessibles aux groupes (centres de loisirs, centres de vacances.....) obligatoirement sur inscription au 05 49 50 28 70.

Du 13 juillet au 5 août 2021, vos enfants pourront s'initier à l'athlétisme, l'escalade, l'escrime, golf, gymnastique, hockey sur gazon, korfbal, molky, rugby, secourisme, tennis de table, washer ou encore à un sport paralympique.

Les étapes :

- > mardi 13 juillet : Lavoux (Stade)
- > Jeudi 15 juillet : Valence-en-Poitou (DITEP de Guron à Payré)
- > Vendredi 16 juillet : Ligugé (Domaine de Givray)
- > Lundi 19 juillet : Ceaux-en-Loudun (Stade)
- > Mardi 20 juillet : Vouneuil-sur-Vienne (Terrain de foot du gymnase)
- > Mercredi 21 juillet : Vouillé (Stade de football)
- > Jeudi 22 juillet : Thuré (Stade de foot de Thuré-freddy Amirault)
- > Lundi 26 juillet : Saint-Georges-Lès-Baillargeaux (Complexe sportif des Sablières)
- > Mardi 27 juillet : Pleumartin (Stade)
- > Mercredi 28 juillet : Villiers (Stade)
- > Jeudi 29 juillet : Gençay (Stade municipal)
- > Lundi 2 août : Pressac (Terrain de football)
- > Mardi 3 août : Montmorillon (Stade Jean Guillot)
- > Mercredi 4 août : Château-Larcher (Stade de la Clouère)
- > Jeudi 5 août : Saint-Rémy-sur-Creuze (Stade)



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 55 66 00